

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## AMENDEMENT

N ° 18729

présenté par

M. Jumel, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot,  
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et  
M. Wulfranc

## ARTICLE 6

## ANNEXE

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« sans tenir compte des effets du recul de l'âge légal de départ à la retraite et de l'augmentation du nombre de trimestres cotisés nécessaires sur la santé des travailleurs »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser l'objet du présent rapport.